



Monsieur le Directeur Académique

Cette CAPD ayant pour objet les candidatures aux stages de préparation au DDEEAS, au Diplôme d'état de psychologue scolaire, et d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de direction, s'ouvre avec un constat amer sur bien des points.

Tout d'abord, nous ne pouvons que regretter que les départs en formation soient en chute libre. Pour le DDEEAS, 127 départs en 2006 sur le plan national contre 83 en 2012. Les SEGPA sont quant à elles au cœur de nos attentions. Nous le savons, leurs capacités d'accueil sont revues à la baisse : trois suppressions de 6^{ème} l'année dernière, trois nouvelles cette année. Nos collègues expriment de fortes inquiétudes quant à l'avenir des SEGPA dans le cadre de la Refondation de l'école. Notre organisation syndicale rappelle sa détermination à scolariser les élèves en grande difficulté dans des structures adaptées telles que celles-ci.

Vient ensuite la question des psychologues scolaires, qui aux premières analyses ne sont guère mieux lotis : 14 candidats au stage de préparation de diplôme d'Etat en 2011 dans le département, 12 en 2012 et, seulement 5 cette année. Les chiffres parlent d'eux-mêmes... Nous rappelons tout de même notre attachement à ce que les rôles et missions des psychologues scolaires demeurent au sein de l'Education Nationale.

Comment ne pas parler de la direction d'école dans cette déclaration ? Vous le savez, le SE-Unsa a été la seule organisation à signer le protocole sur la direction en 2006. Ce protocole a permis notamment l'attribution d'un quart de décharge pour les directeurs de 4 classes, l'augmentation de l'indemnité des directeurs, et la reconnaissance par le Ministère d'une aide au travail administratif. Force est de constater que les dotations en aide administrative ne sont pas à la hauteur des exigences du SE-Unsa. Nombre de collègues sont, au jour d'aujourd'hui, dépourvus de cette aide. Ce n'est pas acceptable. Vous-même avez avoué lors du CTSD « Carte scolaire premier degré » que « vous regrettiez de ne pouvoir abonder le dispositif d'aide administrative ». Le SE-Unsa continuera de revendiquer la création d'un secrétariat pérenne.

La note de synthèse sur le suivi de la réforme de l'enseignement primaire « pilotage local et suivi des élèves » évoque une certaine surcharge des tâches administratives des directeurs. Elle va même plus loin en affirmant qu'« une réduction significative, voire la disparition éventuelle, des emplois d'aide administrative poserait problème, notamment pour les écoles de taille moyenne, ce qui pourrait entraîner des difficultés, en particulier pour trouver des candidats à la fonction de direction. ». Et justement, intéressons-nous au nombre de collègues souhaitant s'inscrire sur la liste d'aptitude aux fonctions de direction pour le département : 164 en 2011, 153 en 2012, 136 cette année... Force est de constater que la fonction de direction est de moins en moins attractive.

Et pourtant, la direction d'école est la grande oubliée de la Refondation. Mais fort heureusement, suite au Document Unique d'Evaluation des Revendications des directeurs, impulsé par le SE-Unsa, des discussions devraient s'ouvrir. Il est plus que temps que des réponses concrètes soient apportées.

Pour terminer cette déclaration, nous vous rappelons que nous sommes fermement opposés aux postes de direction profilés. D'une part, ce profilage ne fait pas écho à la circulaire nationale sur la mobilité puisque celle-ci ne mentionne à aucun moment que les directions de « grosses écoles » doivent être profilées. D'autre part, il serait opportun de connaître la composition des commissions.